

CONDITIONS DE L'AUREORE
Ce Journal se publie trois fois par semaine les Mardi, Jeudi et Samedi matin.



JOURNAL LITTÉRAIRE POLITIQUE ET COMMERCIAL.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, 1er. insertions 2s. 6d.

Imprimé et publié par P. CINGO-MARS RUE ST. AMABLE.

L'ingénieuse invention suivante est une petite conception canadienne, rimée par un homme d'esprit qui eut une des plus belles carrières.

POESIE.

Gaillot, armé d'un gros tronc de sarment, Emoustillait sa femme un jour de fête; On court au bruit—Eh! voisin, doucement,

MELANGES.

L'AFFÛT

Vers les neuf heures du soir, M. Dujardin traversait rapidement Antoni; quand il eut dépassé le village, il prit à gauche et s'arrêta bientôt devant la porte d'une belle maison de campagne dont on voyait encore dans l'éloignement les murailles blanches.

lui demanderai compte de mon bonheur anéanti, brisé, et il tombera sous mes coups ou, après avoir séduit la femme, il sera l'assassin du mari.

—Allons donc, dit M. Dujardin, viens avec moi, allons trouver ta femme, et je suis sûr qu'au premier mot elle te fera rougir de tes soupçons ridicules.

—Mon père, dit Charles Dujardin, je suis jaloux, je vous l'avoue; Gros-Claude a une femme coquette, il sait ce que c'est que la jalousie, et je l'ai chargé de...

—D'espionner ta femme durant ton absence, et de l'écrire à Bordeaux le résultat de ses observations?

—Oui, et il a découvert que, depuis mon départ, un jeune homme s'introduit toutes les nuits ici, traverse cette avenue et entre au château.

—Pourquoi Gros-Claude ne ferme-t-il pas la porte?

—Mon rival a une clé.

—Que ne change-t-il la serrure?

—O mon père! vous plaisantez quand il y a de ma tranquillité, de mon honneur, de ma vie même.

M. Dujardin réfléchit quelques instans, puis il dit à son fils:

—De ton aveu, Charles, cet amant, ce rival prétendu, ne doit venir qu'à onze heures au plus tôt; il en est neuf; nous avons du temps. Asseyons-nous donc sur ces herbes sèches, puisque tu n'es pas assez sage pour quitter ce lieu, et écoute-moi. J'aurais souhaité ne jamais te faire le récit que tu vas entendre, mais il faut que l'expérience des pères soit utile aux enfans.

M. Charles Dujardin, qui, le cœur gros de jalousie, avait fait cent soixante lieues pour venir surprendre l'amant de sa femme, était désolé d'avoir ainsi été découvert par son père; il aurait donné beaucoup pour que le vieillard ne fût pas venu à Antoni ce soir-là, ou seulement pour qu'il voulût bien retourner à Paris sans voir sa belle-fille; mais M. Dujardin père avait une volonté qu'on ne dominait pas aisément, et son fils fut obligé de l'écouter.

—Charles, dit le père, j'ai perdu ta mère que tu étais bien jeune encore; tu avais à peine six ans à l'époque de mon second mariage. Tu dois te rappeler ce moment?

—Parfaitement, mon père.....

—Ce que tu ignores, ce sont les inquiétudes et même les remords qui depuis dix-neuf ans assiègent ma vie.

—Vous, des remords! mon père?

—Depuis à peu près dix-neuf ans. Dix-huit mois après mon mariage, ta sœur ne bégayait pas encore. Moi, qui, durant mon premier mariage n'avais jamais été jaloux, je le devins de ma seconde femme, mais d'une jalousie folle, éfrénée, et d'autant plus douloureuse que j'en rougissais et que je mettais tous mes soins à la cacher. Tu as un jardinier que tu crois dévoué; j'avais un valet de chambre qui m'inspirait la même confiance; il paraissait tenir à mon honneur autant que moi-même. Il me voyait inquiet, soupçonneux, et il se chargea de m'apprendre que ce n'était pas sans raison. J'étais comme toi, Charles, et par conséquent obligé à de fréquents voyages et à vivre beaucoup hors de chez moi. Mon valet de chambre me désigna un de mes amis, M. de Saint-Vincent, comme étant mon rival; c'était un jeune homme riche, oisif, musicien consommé, chanteur agréable, et qui paraissait attiré chez moi par la manière habile dont ma femme l'accompagnait au piano.

Picard, mon valet de chambre, prétendit d'abord que M. Saint-Vincent était amoureux de ma femme; il ajouta ensuite que ma femme répondait à son amour. Voilà ma tête perdue. Il y a des maris dont la jalousie est franche et visible à tous les yeux; ils mettent leur amour-propre do

côté pour se livrer à leur passion. C'est l'espèce la moins dangereuse; on s'explique alors, et on voit femme à l'air d'épaisir le bandeau sur vos yeux, ou, averti par vos soupçons, elle renonce un amour périlleux; je n'étais pas de ceux-là; j'avais trop d'orgueil pour parler. Au retour d'un de mes voyages, Picard me donna des détails si précis sur l'intelligence de ma femme et de M. Saint-Vincent, qu'il ne me fut plus permis de douter. Non seulement les visites de mon rival étaient assidues, longues et quelquefois secrètes, mais encore lui, Picard, avait vu Mme Dujardin sortir seule de chez elle, entrer dans une maison suspecte, et ayant fait le guet à la porte, il avait vu, quelques heures après M. de Saint-Vincent sortir de cette maison. Je courus au lieu que m'indiquait mon valet de chambre. La maison était suspecte, en effet; mais rien ne m'assurait, sauf l'information de Picard, que ma femme y fut venue. Je fis alors une réflexion qui parut juste et qui précipita ma vengeance. S'ils sont d'accord, me dis-je, le moment des imprudences est passé pour eux; j'ai l'air d'espérer fait des fautes; l'amour satisfait n'en fait pas; ils me tromperont tant qu'ils le voudront et aussi longtemps qu'ils le voudront. J'entraî alors dans une fureur pareille à la tienne mon cher Charles.

—Et elle était bien naturelle, mon père! s'écria le jeune homme.

—Reste à savoir si elle était motivée, répondit M. Dujardin; voilà, depuis dix-neuf ans, un problème que je pose tous les jours et qui devient tous les jours plus insoluble pour moi. Il me fallait cependant sortir de cette position. Je me croyais sûr d'être trompé; j'étais jeune encore, plein d'orgueil et de passion; je pris un parti violent et qui devait satisfaire ma haine et mon amour-propre. J'introduis M. de Saint-Vincent, hors de chez moi, dans un lieu public; je me livrai envers lui à une brutalité d'homme mal élevé.

—Mon cher monsieur Dujardin, me dit-il, quand il se sentit frappé, vous m'avez pris pour un autre.

—C'est possible, lui répondis-je; mais ce qui est fait est fait.

Il fallut se battre. Il avait fait choix d'amis qui m'étaient inconnus, et mes témoins à moi ne le connaissaient pas et ignoraient ses assiduités chez moi.

—Si, comme il y a toute apparence, me dit un des amis de M. Vincent, vous avez cru vous adresser à un autre que lui, avouez-le, et alors les plus légères excuses nous suffiront pour arranger cette affaire. Je ne voulais faire aucune excuse; mais avant le combat, je demandai à dire quelques mots à M. de St. Vincent seul:

—Vous savez mieux que moi ce dont il s'agit, lui dis-je à l'oreille; je ne vous ai point pris pour un autre, monsieur; et, si le ciel est juste, je vais punir le séducteur de ma femme.

—Moi! s'écria-t-il avec un étonnement réel ou tout au moins supérieurement joué, moi! dans quelle erreur vous êtes, monsieur!

—Niez, lui dis-je encore, niez; l'honneur qui ne vous a pas empêché de me tromper vous empêche de faire un aveu; je suis tout et je vous déclare qu'il n'y aura plus entre nous ni paix ni trêve; tuez-moi, si vous le pouvez, sans cela j'aurai votre vie.

Il voulut renouveler ses protestations, je refusa de l'écouter: il tira le premier, me frappa au cœur; et je vis toujours sa bouche mourante essayer de bégayer, soit un aveu, soit une dernière dénégation: je ne sais..... Quelle que fût ma répugnance à m'expliquer avec ma femme, il le fallu cependant: je lui ai appris d'un ton dédaigneux la perte qu'elle venait de faire. Elle fut affligée de la mort de M. Saint-Vincent, mais avec une modération qui m'étonna: et quant à la liaison criminelle dont je l'accusais, elle la rejeta bien loin, elle la nia avec vivacité; je devais avoir honte, me dit-elle, de la condamner sur le rapport unique d'un valet menteur; elle me défiait de lui opposer une personne honorable, quelle qu'elle fût..... Et cependant, sur le dire d'un domestique, je calomniais un homme innocent! Tout cela pouvait être vrai; d'un côté, ma femme qui s'indignait de mes soupçons, de l'autre, Picard qui soutenait toujours ce qu'il avait avancé et qui me semblait n'avoir aucun intérêt à mentir. Voilà les perplexités où je suis depuis bien-

ôt vingt ans, mon ami..... Où es la vérité? Picard n'a jamais varié; mais qui m'a dit qu'il n'avait aucune raison pour m'éloigner de ma femme? N'est-il pas vrai aussi qu'une femme n'avoue jamais une intrigue dont on ne lui donne pas la preuve? Et si, en effet, ma femme a été coupable, votre sœur, Charles, votre sœur est-elle mon enfant? On m'a reproché souvent mon indifférence pour ma fille; et voilà le secret: c'est cette incertitude d'où je ne peux me tirer; je m'avoue bien que depuis lors la conduite de ma femme a été irréprochable; mais la fin tragique de M. de Saint-Vincent est une leçon si sévère, qu'il est naturel qu'on ne s'expose pas deux fois à un accident pareil. Supposons que Picard m'ait trompé, où si tu le veux, Charles, qu'il se soit trompé lui-même, je deviens un assassin, un époux injuste, un père dénaturé. Oh! qu'il eût mieux valu pour moi être trompé, non pas une fois, mais dix, mais cent, et vivre toute ma vie dans l'ignorance la plus complète! Je ne pourrais plus voir Picard; je l'ai chassé de chez moi, et combien de fois je l'ai maudit!

—Mais moi, dit Charles, je ne serai pas dans l'incertitude où vous êtes; si un amant, si un rival, si Ernest Fargeau vient chez moi en mon absence, au milieu de la nuit, vous prétendez.....

Rien, répondit le père; je veux seulement que tu ne t'arrêtes pas d'abord au parti le plus violent, à un parti qui veut du sang, et que sur la foi d'un jardinier, tu ne te caches pas chez toi comme un voleur de nuit qui fait la guet dans une embuscade. Un amant se cache, c'est son rôle; l'homme qui a confié son bonheur à une maîtresse légère se cache encore, je le conçois; mais un mari doit se présenter ouvertement; il doit à sa femme et à lui-même de laisser de côté toute ruse et tout artifice; il faut donc que nous nous présentions au château et sans retard, tous deux, et quand cet amant viendra, nous le recevrons.

Charles n'était pas de cet avis, mais il fut obligé de céder. M. Dujardin, n'ayant qu'à élever la voix pour le contraindre. Le père et l'époux montèrent sans bruit dans la chambre à coucher de la jeune femme; elle était auprès d'une table à ouvrage, la tête appuyée dans sa main; dès qu'elle aperçut Charles, elle fit un cri, se leva, et courut se jeter dans ses bras.

—Je sais tout, lui dit celui-ci d'un air sombre.

—Tu sais tout, mon ami? s'écria-t-elle, et tu es accouru à mon secours, que tu es bon!

—Vous trouvez, madame? et c'est M. Ernest Fargeau.....

—Oui mon ami. Et qui te l'a dit?

—Que vous importe!... Vous attendez?

—Oui, je crois qu'il viendra.

—Vous n'en êtes pas sûr?... Mais n'est-il pas venu hier, tous les jours peut-être, depuis mon départ?

—Hélas! oui, mon ami, je ne l'ai appris que dans la journée.

—Il y a ici un quiproquo, dit M. Dujardin le père; expliquons-nous, ma belle fille. M. Ernest Fargeau vient ici, dans la nuit, depuis huit jours; pour qui vient-il, s'il vous plaît?

—Et pour qui voulez-vous qu'il vienne, Monsieur, si ce n'est pour ma pauvre sœur Camille qui s'est laissée séduire, et dont la coupable femme de chambre a favorisé l'imprudence!... La femme de Gros-Claude ma tout appris ce matin, et Camille, qui est enfermée dans sa chambre, m'a aussi tout avoué de son côté.... Ce qu'il y a d'odieux, mon ami, ajouta Mme Dujardin en s'adressant à son mari, c'est que votre jardinier Gros-Claude était instruit depuis huit jours, et qu'il n'a rien dit.... Je le chasserai.

—Vous serez bien, dit Mr. Dujardin le père.

Charles embrassa sa femme avec autant d'ardeur qu'il l'avait fait le premier jour de ses noces. Le père et le fils échangeèrent un coup d'œil d'intelligence.

—Maintenant que nous voilà bien instruits, reprit M. Dujardin le père retournons à l'affût.

—Vous êtes si en leur chasse que moi, répondit Charles; voulez-vous me laisser avec ma femme?

—Volontiers.

—Mais comprends-tu mon bonheur, Charles! disais la jeune femme; tu étais la personne que je désirais le plus; je sa-

vais que ce jeune homme allait venir et point d'hommes pour le recevoir que Gros-Claude que je crois dans la complicité avec lui..... Je suis bien jeune pour faire de la morale, et qui sait d'ailleurs à quelle violence le désir de voir Camille aurait pu porter M. Fargeau?

M. Dujardin le père alla se mettre à l'affût, comme il le disait: onze heures approchaient, et comme les jeunes amans devaient volontiers l'heure du rendez-vous, il ne tarda pas à voir venir M. Ernest Fargeau. Le fils de l'agent de change marchait doucement, s'arrêtait par moment pour considérer avec attention les fenêtres du château; il paraît qu'il n'aperçut pas le signal accoutumé, car il hésita et sembla se disposer à retourner sur ses pas: ce fut alors que le vieux chasseur se présenta tout à coup devant lui.

—Je vous fais pri-onnier, mon brave, lui dit-il; la place a reçu du renfort, et pour ce soir plus d'escalade.

—Monsieur, répondit poliment le jeune homme, je suis désespéré de cet échec à la fin de la campagne; vous m'ôtez ainsi le plaisir de me rendre moi-même.... c'est ce que je venais faire.

—Voyons, monsieur Ernest, expliquons-nous: veuillez vous asseoir sur ces herbes sèches, et parlez; ce sera la seconde confidence faite à cette place dans la soirée.

—Je ne vous comprends pas, Monsieur.

—Je m'expliquerai plus tard: qu'avez-vous à me dire pour excuser votre présence ici!

—Vous savez ma liaison d'enfance avec votre fils et mon amitié pour lui; j'aime la sœur de sa femme, la jeune Camille.

—Voilà un aveu inutile; vous seriez bien coupable si vous ne l'aimiez pas, puisque depuis huit jours.....

—Voilà l'excuse de ma conduite, monsieur; j'ai prié mon père de demander Camille en mariage à Mme Dujardin, votre fille. J'ai supplié, conjuré..... Mon père, tout en avouant qu'il serait honoré d'une telle alliance, me trouve trop jeune pour m'établir; il voudrait aussi me donner une femme qui eût plus de seize ans, et comme Mlle Camille.....

—N'a eu seize ans que le mois passé, dit M. Dujardin.

—Mon père, continua le jeune homme tout en approuvant mon amour, veut reculer mon mariage de deux ans.

—Mon ami Fargeau n'a pas tort s'écria M. Dujardin, et à sa place, je serais comme lui.

—Alors continua Ernest, j'ai engagé Mlle Camille à prendre un moyen qui mit nos deux familles dans l'impossibilité de.....

—De reculer, n'est-il pas vrai? Et vous avez fait une imprudence qui peut coûter cher, votre bonheur à tous deux.

—Mon père n'en a pas jugé comme vous, dit Ernest avec assurance; quand il a été bien établi que je n'étais introduit ici la nuit, quand le jardinier de votre fils l'a su à n'en pouvoir douter, j'ai tout dit à mon père..... Mon père, monsieur, a trop d'amitié, pour vous, trop de respect pour votre famille, pour ne pas se hâter de réparer ma faute, et j'apporte à Camille une lettre pour sa sœur, dans laquelle mon père demande, avec prière, un mariage qui votre famille a maintenant droit d'exiger.

Très bien, mon ami; je reconnais votre père à cette belle conduite.... Je vous rends votre liberté et je vais vous introduire dans la place.

Le jeune homme fut présenté à Mme Dujardin, il sera la main du mari, et tous se hâtèrent de partir le soir même pour Paris. Mlle Camille cachait avec peine sa rougeur, Charles laissait éclater une joie dont il ne voulait pas dire le motif. Avant de quitter son fils, M. Dujardin trouva le temps de lui dire:

—Tu es plus heureux que je l'ai été, Charles; soit aussi plus sage; ne te mets jamais à l'affût.

MARIE ATCARD.

DAGUERROTYPE.

M. R. C. SEVERIN a l'honneur d'informer le public de Montréal et de ses environs qu'il ouvre son établissement de Daguerrotypie, grand rue St. Jacques, No. 2, vis-à-vis la Banque de Montréal.

Portraits de toutes grandeurs depuis TROIS jusqu'à CINQ PIASTRES et DEMIE. 9 Juillet 1841.

COMPAGNIE DES TERRES DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE.—Nous ne aurions trop recom-

MEURTRE PRESUME.—Un nommé William Kilcari, charpentier de navire, employé chez M. Munn, a été trouvé mort ce matin, près de la taverne de Walsh sur le chemin Saint-Louis.

JOURNAL D'AGRICULTURE CANADIEN.—Nous avons le numéro d'août de ce recueil éminemment utile. A présent que tous les numéros arriérés de l'édition française ont paru, et qu'il y aura plus de loisir pour la publication des numéros suivants, nous nous permettons de faire observer à M. EVANS que la traduction n'a pas toujours été assez soignée, et qu'il devrait y voir à l'avenir.

Maskinongé, 16 Août 1844.

Mr. l'Editeur, Un article, sous l'anonyme Y. Z. vous ayant été par moi communiqué et inséré dans un Nos. de votre journal en date de l'automne dernier, relativement à une petite discussion créée au sujet des réparations de l'église de cette paroisse, par une petite faction, composée de quelques individus qui avaient fait foi, pour un instant, d'aller en opposition directe au sens commun, celui de la masse des habitants de cette paroisse, et dont le nombre n'excède tout au plus le chiffre 1 sur le douzième. Je crois devoir par justice, pour mes concitoyens et pour l'édification de vos lecteurs, signaler aujourd'hui que cette petite faction est doucement retirée sous la bannière de la concorde, où, elle promet d'être fidèle sédentaire, ayant juré de ne jamais troubler ses concitoyens par un malheureux espoir d'un mandamus dont elle se repent et dont le vrit est aussi dur, dit-elle, à obtenir que la plus chétive bouchée à même la lune. Cette difficulté, Mr. l'Editeur, est donc terminée, (hormi peut-être quelques arrérages de frais, mais je conviens que cela ne me regarde guère, n'ayant rien à emboursé ni à déboursé dans cette affaire;) toujours j'aime à vous dire où et comment on a fini. J'aurais dû peut-être, ne pas employer un espace dans vos estimables colonnes, qui aurait été rempli par quelque matière d'une nature plus intéressante pour vos lecteurs, mais l'objet de mon écrit étant d'une conséquence majeure en tant qu'il se rapporte à l'intérêt public des citoyens de cette paroisse, et que des difficultés de cette nature ont déjà que trop souvent créés des animosités et des haines dans certaines paroisses où malheureusement il en existe encore, j'ai cru devoir le rendre public, sous l'impression, que l'exemple de cette paroisse, qui maintenant jouit paisiblement de la satisfaction de voir ses habitants vivre fraternellement entre eux, aura l'effet de faire naître à son instar, chez elles, un nouvel esprit de conciliation. Je suis donc heureux, Mr. l'Editeur, pour l'honneur de cette paroisse et pour l'édification des autres de vous dire que nous sommes aujourd'hui tous en union et que notre église que vous avez eu occasion de visiter plusieurs fois, ne se ressemble plus, maintenant que notre habile architecte, Mr. Gau-

thier'a mis la dernière main à l'œuvre. Pour en couronner la décoration, hier ont lieu la grande et pieuse institution du chemin de la croix, composé de 14 tableaux magnifiques, qui furent processionnellement classés en station, en présence d'une grande multitude de fidèles qui, pieusement agenouillés semblaient être dans le Jardin des Oliviers, adorant Jésus Christ dans les angoisses de son agonie, &c. &c. &c. Un grand nombre des messieurs du clergé qui ornait le sanctuaire joint aux décorations faites pour l'occasion, offrait un aspect tout à la fois imposant et religieux. Mr. Deziel, curé de la Pointe Levi officiait Messrs. Lebrun, curé d'Yamaska et Morrison, curé de Lacolle, assistaient comme diacre et sous-diacre. Mr. le curé de Lanois fit un discours d'instruction sur l'institution du chemin de la croix et ses attributs, et Mr. le grand vicaire des Trois-Rivières fit deux sermons, dans lesquels l'âme et les talents du prédicateur, surent à la fois pénétrer l'âme et l'esprit des auditeurs. Un pain béni magnifique fut offert par le digne curé de cette paroisse, deux jeunes petits enfants habillés d'un costume angélique, firent la recette des dons des fidèles. Vos lecteurs, Mr. l'Editeur, vont bien être assez indulgents pour se joindre à vous, afin de me pardonner d'avoir voulu traiter un sujet qui est tout-à-fait hors de mon genre.

Votre dévoué Servt. Y. Z.

A Mr. le Rédacteur de la Minerve.

MONSIEUR, N'ayant pas l'honneur d'être un des abonnés de votre très-poli et très-estimable journal, je n'aurais probablement jamais pris connaissance, pour me servir de votre élégante expression, de la diatribe que vous avez lancée contre moi dans votre feuillet du 19 du courant, en me supposant bien gratuitement l'auteur d'un écrit dont je suis loin de désapprouver l'esprit, si la réplique du correspondant de l'Aurore n'eût attiré mon attention sur votre article.

Avant de répondre au défi que vous me faites de prouver aucune irrégularité dans les procédés du comité de l'Association St. Jean-Baptiste, je vous conseillerai en ami, de vous procurer et d'étudier bien attentivement un petit livre que j'ai vu souvent entre les mains des enfants bien élevés; il porte pour titre, je crois, Traité de la politesse.

Pour un Rédacteur de la Minerve, vous êtes assez rusé. Vous attaquez ma lettre trois jours après sa publication, alors que le Comité de l'Association paraît avoir suivi mes recommandations et a fait disparaître de ces procédés les irrégularités qui avaient provoqué mes remarques. Vous ne dites pas tout-à-fait la vérité lorsque vous affirmez que tout a été conduit d'après les règlements, car chacun sait bien qu'avant l'assemblée du comité du mois de juillet il n'a jamais existé de règlements; au moins n'ont ils jamais été soumis à l'approbation d'une assemblée générale de l'Association. D'ailleurs, pour vous prouver qu'il y a eu irrégularité et que le comité l'a sentie lui-même, il suffit de mettre en parallèle deux articles de la Minerve. Les voici:—

29 JUILLET. 15 AOÛT.

ASSOCIATION ST JEAN BAPTISTE.—On apprendra sans doute avec plaisir que les règlements de l'Association "ont été adoptés" à l'assemblée d'hier soir. "Ils seront publiés prochainement," et les livres pour inscrire les noms des associés seront ouverts la semaine prochaine. Il est inutile de recommander à nos compatriotes de s'empresser d'y inscrire leurs noms. Les avantages de cette association sont trop connus déjà pour qu'il soit nécessaire de la recommander.

Eh! bien, Mr. le rédacteur de la Minerve trouvez-vous qu'il y ait de la différence entre des règlements qui ont été adoptés et qui doivent être publiés prochainement, et des règlements qui ont subi trois lectures et qui seront soumis à l'approbation d'une assemblée générale de l'association? Trouvez-vous qu'il y ait de la différence dans la conduite du comité lorsqu'il n'invite pas le président de la société à assister à sa première assemblée, que l'annonce de convocation ne lui est pas présentée pour recevoir sa signature, et lorsque sa seconde assemblée se fait sous la présidence de l'honorable D. B. Viger? Alors, si vous appréciez la différence qui existe, dites-moi donc, vous qui possédez le génie de la création au suprême degré, s'il y a eu irrégularité ou non dans les procédés du Comité? Je vous assure que, dans le changement que chacun peut remarquer, je crois bien que ce n'est pas vous qui avez proposé quelque chose de mieux. Et votre dépit contre ma lettre est dû peut être à quelque petite vanité ble-sée.

pas au comité; il a montré suffisamment qu'il désire agir avec sagesse et patriotisme; et le pays lui en sera reconnaissant. Mais nous veillons de près ceux qui méritent de l'être. Quant à vous, Mr. le Rédacteur de la Minerve, qui n'êtes pas du tout malveillant, et qui ne cherchez jamais à dénigrer les actions des autres, je ne suis pas surpris que vous trouviez mon écrit ridicule. Tout ce qui est selon les règles de la politesse et des convenances, doit vous paraître ridicule. Cela se conçoit. Encore un mot. Je crois que le Philanthrope vous a démontré assez énergiquement que je n'écris pas sous différents pseudonymes, pour me dispenser de ne rien dire à ce sujet. Il serait peut-être difficile de changer aussi souvent de pseudonymes que la Minerve de rédacteur. Mais sachez pour votre information que ma signature n'est pas un pseudonyme.

Veillez me croire, Monsieur, Votre serviteur dévoué, J. H.

L'Aurore des Canadas

MONTRÉAL. MARDI, 27 AOÛT, 1844

INTERESSANT.—Le journal de Mr. Cauchon annonce à ses lecteurs que le Receveur Général ne ferait point partie du nouveau cabinet; mais qu'il subirait le même flux que le manistère!! Puis il n'encore remis les importantes remarques qu'il avait d'abord annoncées, puis remises, puis.....oubliées. Grâce! grâce! Puis ailleurs il dit: "certainement la première marche à suivre était de former un ministère et de le soumettre au vote de la Chambre, ou de faire de nouvelles élections, et de composer ensuite un ministère!!" Comprenez-vous bien, vous autres? Il nous semble à nous qu'il faudrait d'abord composer un ministère et ensuite faire des élections pour que la marche ne fut pas absurde et impossible, mais Mr. Cauchon, lui, qui se prépare à supplanter l'hon. Mr. Quesnel, à Montmorency, voit les choses bien autrement. C'est le même individu qui demandait gravement dans sa feuille s'il était possible de s'imaginer que le gouverneur put oser violer la constitution jusqu'au point de se prétendre le droit de faire des nominations! ignorant ce n'est pas lui, mais son correspondant du Canadien, dans le sens, de lui mettre une page de Blackstone et de Delolme sous les yeux. N'est-il pas vraiment décourageant pour le pays de voir la presse en de pareilles mains, et des individus de l'espèce de ce Mr. Cauchon avec pas une idée constitutionnelle et plein d'une outrecuidance incurable, oser songer se mettre sur les rangs à côté d'un homme comme l'hon. M. Quesnel qui est depuis 30 ans dans la vie publique, où il a joué un rôle important, quand surtout ce Mr. représente les opinions politiques que son illustre concurrent se fait honneur de professer? Nous ne voulons pas de mal au comité de Montmorency, mais mon Dieu, s'il était si désolé jusqu'à faire un pareil contumélieux à son Représentant actuel, nous ne nous enbarra-serons pas de ce qui pourra lui arriver. Nous différons d'opinion politique avec Mr. Quesnel, mais certes, nous estimons trop ses titres et nous avons trop de respect pour ses lumières et sa personne pour voir de sang froid l'humiliation qu'on lui prépare. Il n'en faudrait pas plus pour dégoûter toutes les gens respectables de la représentation.

LE GLOBE.—Cet organe du Reform Association se plaint amèrement de Sir Charles Metcalfe, l'accuse de ce qu'il appelle l'état inconstitutionnel de la présente administration, avance que Son Excellence va tout droit au régime absolu, prétend qu'il n'y a personne de responsable de tout ce qui se fait, maintient qu'il n'y a point de cabinet à moins qu'il ne s'y trouve un procureur général, met en fait que le gouverneur dispose journellement des deniers publics sans l'autorisation du parlement, et enfin blâme la prudence du chef de l'exécutif pour avoir, dit-il, choisis les Banques comme lieu de dépôt de la caisse du receveur général, autant de choses qu'il regarde comme des crimes dont il menace Sir Charles Metcalfe d'avoir à répondre au parlement au point de vue de la loi.

Il y aurait beaucoup à relever dans toutes ces assertions, les unes incongrues, les autres gratuites, d'autres encore inexactes et même injustes, si nos lecteurs n'étaient pas comme nous en état d'y répondre. D'ailleurs nous regretterions tout autant que le Globe qu'il en fut ainsi; mais à qui la faute s'il est vrai de dire que les choses en soient à ce point? Sait-il bien ce que Sir Charles a fait pour le prévenir! Est-ce Son Excellence qui en a appelé cent fois au bon sens et à la bonne volonté du parti libéral, qui les hommes pusillanimes qui n'ont point voulu se charger les épaules de sa respon-

sabilité qui sont à blâmer? S'il est vrai qu'on ne s'attache pas aux hommes mais aux principes, pourquoi n'a-t-on pas accepté le pouvoir des mains de Sir Charles Metcalfe depuis surtout qu'il a déclaré si solennellement, dans plusieurs de ses réponses aux adresses, qu'il se reconnaissait constitutionnellement forcé de prendre l'avis de son conseil? Non! on aime mieux outrager ceux qui ont le courage de ne pas tout abandonner aux mains de leurs ennemis: à ceux-là on leur jette de la boue, on leur prodigue journellement l'insulte et que font-ils cependant? rien que préserver le gouvernement responsable, que d'autres ont jeté par dessus bord dans un moment de boutade que rien n'est encore venu justifier aux yeux de la Constitution, quoiqu'on se dispute depuis neuf mois. En vérité, c'est un singulier mystère que celui de la résignation, puisqu'il n'est pas encore révélé à l'heure qu'il est. Mais il est un point sur lequel nous voulons rectifier l'opinion du Globe; quand il avance aussi hardiment que Son Excellence pille le trésor public (car c'est ce qu'il veut dire) il le fait gratuitement, ou par induction, ou du moins sans bon escient. Mais lui qui est si châtouilleux sur le point de la liste civile, voudrait-il bien nous dire s'il admire beaucoup le ci-devant cabinet qui s'est montré si pacifiquement disposé à abandonner la liste permanente au gouvernement? Où est son gouvernement responsable avec cette condition?.....

qui se serviraient d'armes blanches ou à feu sans autorisation nécessaire; même peine contre les individus armés, faisant partie d'attroupement, qui se rassembleraient dans les lieux écartés, Le 8 et 9 de Juillet, la loi martiale avait été proclamée à Reuss pour y comprimer des tentatives de désordre à l'occasion de tirage au sort. On entretenait des craintes d'un soulèvement général dont on pensait qu'Espartero profiterait pour tenter de nouveau fortune. Deux sur 40 conspirateurs qui méditaient un coup de main contre la ville de Figuières et qui avaient pris la fuite au moment qu'ils étaient découverts, ont été saisis par les autorités. Le père François Francesco, prédicateur célèbre en Espagne, dénoncé comme coupable d'avoir attaqué le gouvernement dans ses sermons, a été condamné à 3 ans d'exil dans les îles Canaries. Le départ des deux Reines de Barcelone était fixé au 12 août; on pensait qu'elles se rendraient directement à Madrid après avoir passé par Saragosse. Au Maroc, les événements ne seraient qu'accroître en gravité; deux fois dans le mois de Juillet le Maréchal Bugeaud avait eu à repousser les Marocains à qui il avait fait payer chèrement leurs imprudentes agressions. Le Prince de Joinville prenait héroïquement sa part d'actions et de dangers et s'attendait à voir renforcer son escadre par celle qui se trouvait à Toulon sous les ordres du contre-amiral Parceval-Deschênes. En un mot, dit le Courrier des Etats-Uns, d'où nous tirons nos renseignements "les préparatifs de guerre se fessent sur une très vaste échelle et indiquaient d'une manière certaine que le gouvernement français avait renoncé à tout espoir d'arranger les choses sans tirer le canon. Le prochain steamer ne peut manquer de nous apporter de graves nouvelles."

TERritoIRE DE L'OREGON.—L'Ami de la Religion nous apprend que sept missionnaires féminins de la religion catholique se destinaient pour l'Oregon où s'était fondée une petite colonie du nom de Williamette, composée de canadiens et de sauvages catholiques. Sa Sainteté avait déjà accordé des bulles au Révd. Messire Blanchet, évêque de tout le territoire, sous le nom d'Evêque de Philadelphie, in partibus infidelium. Le père De Smet, en compagnie d'un bon nombre de prêtres et de colons, et le père De Néreux, du Collège de la Paix, qui tous deux ont déjà accompli une mission chez les Sauvages Têtes-plates, devaient s'embarquer sur le même vaisseau que les sept Dames missionnaires dont nous annonçons plus haut le saint projet. Ces ecclésiastiques emportent avec eux tous leurs matériaux et instruments de colonisation et de manufactures. Des maisons et des moulins ne tarderont pas à être érigés dans le centre de leur établissement fondé sous les auspices de la religion. Là comme ailleurs c'est la religion qui va jeter les fondemens de la civilisation, de zèles missionnaires qui vont s'aventurer au milieu des déserts pour y chercher des conquêtes au christianisme et répandre les lumières de l'évangile parmi les enfans de la nature encore dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. Où trouver ailleurs que chez le prêtre ce sublime désintéressement, ce philanthropique dévouement pour retirer l'humanité de son humiliante condition?

TAITI.—L'arrestation du consul anglais, à Taïti, par le représentant de la France dans le Royaume de la Reine Pomaré, est un événement qui va considérablement intriguer la diplomatie des deux cabinets de St. James et des Tuileries. Sir C. Napier ayant demandé des renseignements à Sir Robert Peel au sujet de cette arrestation, dans la chambre des communes, le premier n'a eu l'air de se laisser tâter le pouls qu'à demi. Il résulte de sa réponse que le gouvernement de Sa Majesté Britannique présume que Mr. Pritchard a été arrêté sans que le gouvernement français ait prêté les mains à cet acte d'autorité fait en son nom. Cependant une réparation parût devoir être exigée. Mr. Brunt, gouverneur français des îles de la Société, avait mis une partie du pays en état de siège. En l'absence de celui-ci, occupé à guerroyer contre une coalition assez formidable des sujets de Pomaré, Mr. D'Aubigny, officier de la marine française, avait donné l'ordre d'arrêter le consul Pritchard accusé d'être le moteur et l'instigateur des troubles, d'avoir offert un refuge à la Reine Pomaré à bord d'un vaisseau arboré du pavillon anglais, en même temps qu'il excitait les insurgés en autorisant leurs mouvemens par de sourdes promesses de secours faites au nom de sa nation; de la son arrestation et expulsion par Mr. D'Aubigny qui l'invoyait comme mesure de représaille, comme la revanche d'une attaque nocturne faite sur un factionnaire français.

Les faits sont si diversement représentés dans les correspondances françaises et anglaises qu'il n'est guère possible encore de prévoir l'issue de ce grave incident. ESPAGNE ET MAROC.—La fermentation ne s'est qu'augmenter en Espagne, et les exécutions politiques y allaient leur train. Le capitaine général, D. Manuel Breton, avait rendu le 16 Juillet un BANDO rigoureux qui déclarait peine d'être passés par les armes contre tous ceux qui conspiraient contre le gouvernement de S. M. et contre les autorités, ou contre quiconque tenterait de troubler la paix publique; contre ceux

RETRAITE ELECTORALE.—Le Président Tyler a écrit une très longue lettre au Madisonian pour lui annoncer sa retraite de la candidature présidentielle laquelle entraîne un compromis entre les whigs et les démocrates favorable à la politique suivie par le président démissionnaire.

LE MENESTREL.—Nous avons reçu peu après coup cette fois le journal littéraire de Québec qui promet douze pages de musique pour son prochain numéro, des circonstances l'ayant empêché de les donner en leur temps. Il promet aussi un morceau de littérature canadienne, intitulée la fille du Brigand, pour sa prochaine publication, et rend compte d'une soirée musicale et dramatique à laquelle Mr. Sauvageau et son fils ont contribué pour la plus belle part. Nous sommes heureux de voir que les Editeurs ont pris de nouvelles mesures pour se procurer de la littérature inédite et indigène; nous ne devons pas oublier de dire non plus que c'est faute de ponctualité de la part de leur agent pour leurs commandes à l'étranger, s'ils n'ont pu satisfaire plutôt tous les vœux de leurs abonnés.

L'ECHO DES FEUILLETONS.—Nous avons reçu le numéro de Juillet de cette belle publication littéraire, contenant cinq gravures et la Feuille de Loup blanc par Paul Faval et le commencement de l'Épave de la Tremblade par Emm. Guzalès. L'abondance de nos extraits des journaux d'Europe et la longueur de nos correspondances nous obligent de remettre à l'ordinaire prochain plusieurs articles éditoriaux préparés pour celui-ci. AFFLIGÉANT.—Une jolie petite fille de cinq ans unique enfant d'un Mr. James Templeton de la ville de Bathurst (U. C.) est morte subitement d'avoir avalé une épingle. Parents, prenez garde aux vôtres! Les Jeux Olympiques sous le Patronage de Son Excellence Sir Chs. Metcalfe, auront lieu à la place des courses, à la rivière St. Pierre, mercredi et jeudi, de cette semaine, à une heure, P. M. chaque jour. CONCERT.—On nous apprend qu'il y aura un grand concert vocal et instrumental au village de St. Hyacinthe, lundi le 2 septembre prochain, sous la direction de Mr. Massé, professeur de musique de cette ville, patronisé par les Messieurs et Dames du village de St. Hyacinthe.

ARRESTATION.—Le coroner de Québec ayant tenu une enquête sur le corps du jeune Kilcart dont nous annonçons l'accident dans un extrait du Canadian, le verdict du jury fut meurtre commis de propos délibéré. Sur ce, le coroner a émis un warrant contre les nommés Francis Poland, Joseph Voyer et Narcisso Alain soupçonnés d'avoir commis le meurtre, et ces trois individus ont été de suite écroués.

NOMINATIONS.—Clément Dansereau et Amable Marion, Ecuier, ont été nommés Commissaires des Petites Causes pour la paroisse de Contrecoeur. Wm. MacDonald, Cha. Wetherall, Wm. Reid, Joseph Allard et Dominique Ducharme, écr., do. do. pour Lachine. Amable Gauthier, Pierre Brisot et Dr. Etienne Félix Côté, Ecuier, do. do. pour St. Barthélemi.

ITALIE.—Les journaux de Naples du 17 juillet contiennent la liste des condamnations rendues contre les auteurs de la tentative d'insurrection du 15 mars, dans la Calabre-Citérieure. Nous lisons dans le Journal officiel des Deux-Siciles, du 13 :

« Nous avons reçu aujourd'hui la sentence prononcée par la commission militaire, convoquée à Cozenza, d'après les lois pénales et les décrets royaux des 24 mai 1826 et 6 mars 1834, contre les factieux qui, le 15 mars dernier, voulurent, au moyen de la révolte et par les voies de la violence, troubler l'ordre public et changer la forme du gouvernement. Voici le résultat de cette sentence :

« Vingt-et-un condamnés à la peine de mort exemplaire au troisième degré ; 10, à trente ans de fers ; 12, à vingt-cinq ans de fers ; 2, à cinq ans de prison ; 4, à six ans de réclusion. (Tous solidairement aux frais du procès.)

« Trois devront rester en prison, leur procès n'étant pas terminé ; onze sont mis provisoirement hors de cause, mais devront rester en prison à la disposition de la police générale. Quatre sont mis en liberté sous caution, et neuf mis en liberté complète.

« Dès que nous recevrons les détails de l'exécution de ce jugement nous les publierons ; comme nous communiquerons aussi au public, aussitôt qu'il parviendra à notre connaissance, le résultat du procès déjà commencé contre les émigrés étrangers débarqués dans les Calabres la nuit du 16 juin.

On lit dans la même feuille, le 16 :

« Les condamnations prononcées contre les factieux du 15 mars ont été exécutées. Celle de la peine de mort n'a cependant pas encore été appliquée à tous les condamnés ; mais seulement à six qui, d'après le procès, avaient été les chefs de la révolte. S. M. avait déjà décidé, avant même que la sentence fut rendue par la commission militaire, que la peine de mort ne serait exécutée que contre les chefs de la tentative. »

Gazette.—On écrit d'Athènes, le 30 juin : « La plupart des députés sont nommés : on peut assurer, dès ce moment, que le ministère Mavrocordato n'aura pas la majorité dans les chambres. Ce ministère a soulevé contre lui les susceptibilités du pays. Le trouble, l'inquiétude agitent la Grèce tout entière. Dans la journée du 22 juin dernier, une émeute éclata à Athènes. Le peuple, indigné de la conduite du ministère vis-à-vis du général Grivas, s'était porté en foule auprès du palais du roi, et demandait à grands cris la destitution de Mavrocordato. La force armée intervint ; une collision eut lieu. Il y a eu 36 blessés ; deux d'entre eux sont morts. A la suite de ce mouvement, il y a eu plusieurs arrestations. Au nombre des individus arrêtés, se trouvent des officiers de l'armée, parmi lesquels on distingue le nouveau de Mavromichalis, le colonel Grmanoq. »

« général Tzavelas, pensant qu'il était son devoir de protester contre l'accusation portée par le ministère contre Grivas, a donné sa démission d'aide-de-camp du roi. Le ministère, irritant de cette opposition, a ordonné, le jour même de cette démission, à dix heures du soir, qu'une visite fut faite chez le général Tzavelas. Celui-ci a écrit le lendemain, à tous les journaux pour leur faire connaître cette violation. Cette nouvelle, se répandant dans toute la ville, a provoqué les réclamations les plus animées contre la politique du ministère.

« Les circonstances sont devenues tellement difficiles, que M. Coletti, qui avait attendu jusqu'à ce jour le silence, vient de se placer à la tête de l'opposition.

« Le roi a nommé le sénat, composé de trente six membres. On y distingue les frères Koundouriotis, Notaras, Mavromichalis, le fils aîné de Colocotronis, Clonaras, Tilocoupi, Constantin Botzaris, le général Church, Delianis, Mezi, etc., etc. ; et les autres choix sont insignifiants.

Coletti : cette combinaison paraît rallier la majorité. « Au milieu de tous ces mouvements, l'influence française grandit de jour en jour, tandis que l'influence anglaise s'abaisse et se discrédite complètement. Le représentant de l'Angleterre, Sir Edmond Lyons, est devenu le conseiller intime du ministère. Il a siégé à tous les conseils, et, quelquefois, le cabinet grec tient ses séances dans la maison même du ministre anglais. Il est désigné, à Athènes, sous le nom de proconsul. Il nous paraît difficile qu'une pareille situation se prolonge longtemps ; il y a tout lieu d'espérer que les députés mettront un terme à cette funeste agitation qui trouble le pays et l'affaiblit. »

Le 7 juillet, un brigadier de gendarmerie en uniforme se précipita dans le palais, et chercha à pénétrer par la porte particulière située du côté du jardin. La sentinelle, placée à la porte, fit ses efforts pour l'arrêter ; mais le brigadier tira son sabre, et, éloignant la baïonnette de la sentinelle dirigée sur son corps, il s'élança dans le corridor. La sentinelle l'y suivit, et parvint à lui passer sa baïonnette au travers du corps. Mlle de Wientbau, jeune Allemande, une des dames d'honneur de la reine, entendant du bruit, ouvrit la porte de sa chambre, qui est placée près de l'entrée du corridor, et le brigadier tomba ensanglanté à ses pieds. L'alarme fut bientôt donnée. On fit porter le blessé à l'hôpital, et bien que la baïonnette lui ait traversé le corps, il est probable que la blessure ne sera pas mortelle.

Ce gentilhomme est un ancien soldat, et a servi dans le corps régulier formé par le général Fabvier. Il s'était toujours bien conduit ; mais, depuis peu, son intelligence semblait s'être dérangée.

Ce malheureux allait présenter au roi une pétition relative à certains droits de propriété qu'il prétendait lui avoir été légués par Alexandre-le-Grand, et il s'était armé pour tuer Othon, dans le cas où celui-ci ne ferait pas droit à sa requête. Le roi est, dit-on, très affecté de cet événement ; il a donné des ordres pour que les plus grands soins fussent prodigués au pauvre fou, et il a plusieurs fois envoyé demander de ses nouvelles.

LETTRE D'UN EXILÉ.

SYDNEY, le 6 février 1844.

Ma chère épouse.—Surpris de ne pas recevoir de tes nouvelles, quoique j'aie répondu à ta lettre du 27 août 1842, je t'en écris une autre, afin de te donner quelques détails sur ma situation. Si, comme cela arrive souvent, l'ennui et le désespoir s'emparent de moi, je tourne ma pensée vers toi et mon pays, alors j'éprouve quelque allègement aux tourments qui me dévorent, et mon courage se ranime, je supporte volontiers le lourd fardeau de l'exil. Après ton souvenir, qui ne me quitte jamais, il en est un autre : c'est celui de mes pauvres enfants. Hélas ! ma chère épouse, il serait bien difficile pour moi de te peindre toutes les sensations pénibles que j'éprouve en pensant à toi, à mes enfants et à ma belle patrie. Rien ne retranche mieux nos souffrances que le sublime cantique adressé au peuple de Dieu, lorsqu'il était captif à Babylone. Nous gémissons aussi sur les bords de la mer, nous regrettons aussi notre belle patrie. Nous y avons laissé ce que nous avons de plus cher : nos épouses, nos enfants, nos frères et nos amis.

On nous dit toujours que la nouvelle de notre rappel ne peut tarder à venir. Nous l'attendons toujours cette nouvelle avec patience et résignation. Si ceux qui nous ont jugé si sévèrement avaient connu les tourments de l'exil ; s'ils avaient connu l'amertume d'une séparation d'un époux de son épouse, d'un père de ses enfants, d'un citoyen de sa patrie, oh ! ils y auraient regardé deux fois avant que de condamner des hommes inoffensifs tels que nous à une peine aussi sévère. Nous leur pardonnons volontiers le mal qu'ils nous ont fait sans nécessité aucune. Mais nous espérons que notre captivité aura un terme, et l'annonce de l'arrivée de chaque bâtiment qui vient d'Europe, nous remplit de joie et d'espérance, car nous croyons toujours qu'il est porteur de l'ordre qui doit nous rendre à la liberté. Jusqu'à présent notre espoir a été déçu. Le sera-t-il encore longtemps ?

Dans ma dernière, je te disais que j'avais acheté une place, près de Sydney, avec Jacques Hébert. Nous l'avons payée £35, avec £5 qu'il a fallu déboursier pour les réparations à la maison. Cette place se trouve située entre celles de Paschal et de René Pinsonnault. Malheureusement nous sommes à la veille de perdre l'argent que nous avons déboursé, par suite de difficultés survenues dans les affaires de la personne qui nous a vendue. Cette perte nous cause un dommage considérable dans nos petites affaires, j'ai toujours à me louer de la conduite de M. Dumas, à mon égard, il m'a laissé tout mon ménage, il me laisse aussi la possession d'une maison neuve qu'il avait bâtie pour lui. Elle se compose de quatre appartements, et j'en ai loué deux à un ménage anglais pour un écu par semaine. Avant, elle lui rapportait un loyer de £20 par année. Il y a un grand terrain que nous cultivons. Et en ce moment, (6 février) notre jardin est

amplement fourni de melons, de choux, de carottes de cabas, et de toutes sortes de légumes, mais elles ne se vendent pas bien cher maintenant. Les affaires de la colonie sont en ce moment dans un triste état. L'argent est rare. Le bois est en abondance dans les environs ; j'ai acheté un bon cheval, que j'ai payé £10 tout attelé. Plusieurs d'entre nous se sont fait marchands de bois, il ne nous coûte rien que la peine de le couper, et nous allons le vendre à Sydney, pour 3s. à 3s. 6d. le voyage. On en fait deux et trois voyages par jour. Quant à moi, je me tire assez bien d'affaires. J'ai maintenant devant moi, malgré mes pertes, au moins £50, tant en argent que j'ai déposé à la banque qu'en argent prêt. Je conserve surtout à la banque une certaine somme toute prête pour payer mon passage, dans le cas où, comme nous l'espérons, la nouvelle de notre pardon nous arriverait. Je comprends assez bien l'anglais pour faire mon petit négoce, je suis connu en ville, et comme je suis toujours un peu brocanteur, je fais toujours d'assez bons profits. Nous vivons toujours dans l'espérance, car M. Dumas nous assure encore l'autre jour que nous n'étions pas ici pour la vie. C'est M. Dumas qui fait toutes les affaires des Canadiens ; quand nous sommes embarrassés, nous allons le trouver et il est toujours prêt à nous obliger et nous être utile. Jusqu'à présent il ne nous a jamais rien refusé.

Nous sommes sur le point d'adresser une pétition à Sa Majesté pour la supplier de nous accorder notre liberté et de nous rendre à notre pays et à nos familles. Nous espérons aussi beaucoup dans les efforts qu'a du faire votre chambre d'assemblée, ainsi que les hommes qui sont en place maintenant. Nous avons grande confiance en eux ainsi que dans la bonté du gouverneur. M. Dumas m'avait loué sa maison pour un an, mais il vient de me l'accorder pour deux ans, peut-être que d'ici que ce temps soit écoulé notre sort sera changé. C'est ce que nous espérons tous, et bien ardemment. Quel jour fortuné pour nous, que celui où on viendra nous dire : VOUS ETES LIBRES, vous reverrez bientôt votre patrie, vos familles, vos amis ; vous reverrez le clocher de votre village, vous entendrez encore ce timbre sonore qui appelle chaque dimanche les fidèles dans ce temple que vous avez perdu de vue depuis si longtemps. Oh ! comme elles seront ferventes les actions de grâce que nous adresserons à l'éternel, lorsque nous aurons franchi l'espace immense qui nous sépare, nous toucherons enfin au seuil de la porte du modeste et antique édifice, entourés de nos familles et de nos amis.

Mais tous ces rêves de notre imagination sont peut-être chimériques. Peut-être sommes-nous condamnés à périr ici. Cependant nos amis nous donnent les plus belles espérances. Ils disent que nous devons toujours espérer dans la bonté de notre jeune Reine, et que nous avons des protecteurs puissants et dévoués. Marque moi dans ta prochaine lettre dans quelle situation tu te trouves, et si nos compatriotes ont assisté nos pauvres veuves qui sont restées dans l'indigence. Nous sommes peu inquiet de leur sort, parce qu'elles sont au milieu d'une population dont la charité et l'hospitalité sont les premières vertus. Tu me diras aussi si tu as été remboursée des pertes que tu as éprouvées par suite de la confiscation de nos biens, et particulièrement de la partie qui t'appartenait d'après notre contrat de mariage. Tu ne me parle pas assez de nos enfants ; ils doivent être bien grands ; tu ne m'as rien dit dans ta dernière lettre de la petite Louise qui est née quelque temps après mon départ. Pauvre enfant ! Orpheline avant sa naissance, elle n'a jamais embrassé son père. Et peut-être..... Mais dis-moi ces funestes présentiments. Dieu est tout puissant et tout miséricordieux, et c'est souvent lorsque l'on désespère le plus, qu'on touche de plus près au bonheur.

Outre le ménage anglais à qui j'ai loué une partie de ma maison, j'ai aussi chez moi un jeune Français qui est ici depuis trois mois. Il se plaît beaucoup avec les Canadiens dont il recherché la compagnie. Il est fort instruit, et il est toujours prêt à nous rendre service. Je lui ai communiqué ta dernière lettre, il a été vivement touché des sentiments de tendresse et d'affection que tu me témoignes.

J'ai eu occasion de voir dernièrement la plupart des exilés. Ils sont tous bien portant, et plein de courage et d'espérance. Tous sont persuadés qu'ils touchent au terme de leur captivité.

Adieu, ma tendre épouse, j'inclus dans cette lettre une petite mèche de cheveux, quo tu recevras sans doute. Je termine en t'embrassant ainsi que les enfants. Des compliments, etc., etc.—Minerve.

On nous a prié de reproduire sur l'Aurore le programme du collège de l'Assomption qui a paru sur les Mélanges Religieux du 13 Août.

« Le programme du collège de l'Assomption

que nous publions aujourd'hui peut donner une idée des améliorations qui ont été introduites dans son système d'éducation. On nous a observé aussi que plusieurs musiciens avaient exécuté, durant les exercices littéraires de ce collège plusieurs pièces qui faisaient honneur à leur talent et à leur bon goût. Ce qui en relevait encore le prix c'est que cette bande de musique s'était organisée d'elle-même pour rendre les exercices plus solennels et déclasser les esprits de la sécheresse des matières classiques par des accords mélodieux. Honneur donc à ceux qui savent faire un si bel usage de leur talent. Honneur aux Canadiens qui font de si nobles efforts pour encourager et faire aimer l'éducation. »

Histoire du Canada analysée par les élèves. Histoire Romaine, do do Voyage de Géramb, do do Histoire des Empereurs et du bas-empire, do do Histoire moderne jusqu'à nos jours. Analogie de la fable avec l'histoire sacrée. Histoire du peuple de Dieu. Histoire des Divinités du Paganisme. Histoire profane.

Géographie : En Eléments et Syntaxe, premiers rudiments de la géographie, avec la géographie étendue répondant aux histoires particulières de ces deux classes. En Méthode, géographie dans toute son étendue.—En Belles-Lettres, géographie comprenant les faits principaux qui ont eu lieu dans chaque lieu.

Grammaire latine, française anglaise réduite en pratique par des exercices journaliers. L'Anglais s'enseigne dans toutes les classes. Belles-Lettres, Philosophie, mathématiques, physique, etc. etc. Arithmétique dans toutes ses branches et la tenue des livres simple et composée.

DISTRIBUTION SOLEMNELLE DES PRIX Au Collège de l'Assomption.

Belles-Lettres.

Prix d'Excellence.—Albert Lacombe. 1er accessit.—Camille Piché.—2d. Ugel Archambault.

Amplification Française, 1er. prix.—Louis Lesage.—2d. Théophile Juneau, A. Lacombe.—3e. U. Archambault.

1er. accessit.—Alexandre Archambault.—2d. Uldric Duprat.

Amplification Latine, 1er. prix.—C. Piché. 2d. U. Duprat.

1er. accessit.—Ugel Desmarais, U. Archambault.—2d. A. Archambault.—3d. Guillaume Montt.

Versification, 1er. prix.—U. Desmarais.—2d. C. Piché.

1er. accessit.—U. Archambault.—2d. U. Duprat, A. Lacombe.—3e. A. Archambault.

Vers Français, 1er. prix.—C. Piché.—2d. U. Duprat.

1er. accessit.—U. Archambault.—2d. A. Lacombe.—3e. L. Lesage.

Vers Latins, 1er. prix.—C. Piché.—2d. A. Lacombe.

1er. accessit.—U. Duprat, U. Archambault. 2d. U. Desmarais.—3e. O. Désorey.

Prix de Belles-Lettres.—O. Désorey. Accessit.—G. Montt.

Prix de Géographie.—A. Lacombe. 1er. accessit.—U. Archambault.—2d. U. Duprat.—3e. L. Lesage.

Versification et Méthode. Excellence, 1er. prix.—Zéphirin Poulin.—2d. Théophile Michon.

Accessit.—François Biron. Version, 1er. prix.—Z. Poulin.—2d. T. Michon.

1er. accessit.—Joseph Bricot, F. Biron.—2d. Siméon Morin, Henri Morin, 3e. Jérémie Laporte.—4e. Florent Bourgeau.

Thème Latin, 1er. prix.—T. Michon.—2d. Z. Poulin.

1er. accessit.—F. Biron.—2d. J. Bricot.—3e. Jean-Marie Lapierre.

Vers Latins, 1er. prix.—George St. Amand. 2d. J. Bricot, J. M. Lapierre, F. Biron.

1er. accessit.—Z. Poulin.—2d. Solomon Théberge.—3e. T. Michon.

Analyse de l'histoire des Empereurs et du Bas-Empire, prix.—S. Morin. 1er. accessit.—T. Michon, J. M. Lapierre.—2d. F. Bourgeau.—3e. Joseph Goguet S. Théberge.

Mythologie, prix.—S. Théberge. 1er. accessit.—Olivier Beaudry.—2d. H. Morin.—3e. Octave Renaud.

Géographie, prix.—J. Bricot. 1er. accessit.—François Bricot.—2d. Z. Poulin.—3e. J. Laporte.

Histoire Moderne, prix.—T. Michon. 1er. accessit.—S. Morin, J. M. Lapierre.—2d. F. Biron.

Doga, D. Clément. 1er. accessit.—F. X. Laurendeau.—2d. A. Piquet, L. Beaulieu.—3e. Pierre Marsollet.—4e. J. Chevalier. Histoire Romaine, prix.—L. Beaulieu, F. Dugas. 1er. accessit.—A. Piquet.—2d. P. Vaillant.

Histoire Profane, prix.—Joseph Faisoy, Louis Sylvestre. 1er. accessit.—L. Leblanc.—2d. Côme Alain.—3e. F. X. Laurendeau. Eléments. Excellence prix.—Narcisso Casabon. Accessit.—Alexis Charbonneau. Version 1er. prix.—Alm Fautoux A. Charbonneau François Bleau.—2d Joseph Latour. 1er. accessit.—Olivier Laurendeau.—2d Pierre Beaudouin Henri Weekes.—3e Evangéliste Codaire George Théophile Chagnon Ulric Laporte.—4e Eucher Cloutier Edouard Leblanc.

Thème 1er. prix.—T. Chagnon.—2d U. Laporte A. Charbonneau. 1er. accessit.—Séraphin Boulet.—2d A. Fautoux 3e E. Codaire E. Cloutier. Histoire Sacrée prix.—A. Fautoux. 1er. accessit.—J. Latour T. Chagnon.—2d H. Weekes.—3d Maxime Barrette. Grammaire prix.—Joseph Lafontaine. 1er. accessit.—Nazaire Piché.—2d Hyacinthe Latremouille.

Cours Français. Orthographe 1er. prix.—Aristide Cloutier.—2d Daniel Forest. 1er. accessit.—Odilon Dufort.—2d George Champagne.—3e Siméon Burne. Histoire du Canada 1er. prix.—Nazaire Casabon A. Cloutier.—2d O. Dufort. 1er. accessit.—Norbert Perrault.—2d Anaclet Picard.—3e Antoine Charrier N. Forest Léon Foisy. Arithmétique 1er. division prix.—Chr. Giroux. Accessit.—Henri Harois George Champagne Joseph Bouquet. 2e division prix.—N. Forest. 1er. accessit.—S. Burne François Forest Antoine Ledou Odilon Garnot.—2d A. Cloutier. 3me division prix.—L. Foisy D. Forest. Accessit.—A. Charlier T. Chagnon Damien Poirier. 4e division prix.—Joseph Maturin Norbert Perrault Fustache Plante. Accessit.—Thomas Brien N. Casabon. 5e division prix.—Charles Faribault Amable Jetté Accessit.—Rech Pelletier Barthélemi Rocher. Tenue des Livres 1er. prix.—Henri Harois.—2d T. Chagnon O. Garnot. 1er. accessit.—N. Perrault A. Picard.—N. Casabon D. Forest.—3e J. Bouquet. Cours Anglais 1ère division Version et Thème Anglais 1er. prix.—O. Garnot.—2d J. Bouquet. 1er. accessit.—H. Harois.—2d T. Chagnon. Grammaire 1er. prix.—T. Chagnon.—2d H. Harois. 1er. accessit.—O. Garnot.—2d J. Bouquet. Orthographe 1er. prix.—O. Garnot.—2e J. Bouquet. 1er. accessit.—H. Harois.—T. Chagnon. Lecture 1er. prix.—T. Chagnon.—2d O. Garnot. 1er. accessit.—H. Harois.—2d J. Maturin. Ecriture 1er. prix.—O. Garnot.—2d J. Bouquet. 1er. accessit.—H. Harois.—T. Chagnon. 2e division Orthographe prix.—A. Jetté. 1er. accessit.—A. Ledoux.—Louis Armstrong. Ecriture prix.—A. Jetté. 1er. accessit.—A. Ledoux.—2d L. Armstrong. Lecture prix.—L. Armstrong. 1er. accessit.—A. Ledoux.—2d A. Jetté. 3e division Orthographe prix.—C. Faribault. 1er. accessit.—Gustave Raymond.—2d Laurent Raymond. Lecture.—G. Faribault. 1er. accessit.—G. Raymond.—2d L. Raymond. Ecriture prix.—L. Raymond. 1er. accessit.—G. Raymond.—2d C. Faribault.

NAISSANCE. En cette ville, le 17, la Dame de B. H. Le Moine, écuier, a mis au monde une fille. En cette ville, avant hier, la Dame de M. Yves Tessier, a mis au monde un fils.

MARIAGES. A Yamachiche, vendredi le 16 du courant, par Messire Le François, M. Moine Dumoulin dit Robidas, à Belle-Françoise Lauranger, tous deux de l'endroit. A Berthier, lundi soir, le 19 de ce mois, par Messire Gagnon, Charles-Théodore Penton, écuier, à Dame Zoé Barbier, veuve de feu le Docteur J. N. Barbier, tous deux du village d'Industrie.

DECES. Noyé.—à la Rivière Comlombia, aux Grandes Dales, l'été dernière, M. Léon Arcouet, frère de M. Casimir Arcouet, de cette ville. Son corps ne fut retrouvé qu'au mois et demi après l'accident, par deux Iroquois, qui le portèrent sur leur dos à quatre jours de marche, pour le faire inhumer à la mission de Weelamet. Cette nouvelle n'est parvenue à ces parents que tout dernièrement. Il est assez extraordinaire que la compagnie n'ait pas plutôt donné avis à ses nombreux parents.—Minerve.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

DES circonstances imprévues obligent les directeurs du Collège de St. Hyacinthe à retarder l'entrée des élèves ; elle avait été fixée au 10 SEPTEMBRE ; elle ne devra avoir lieu que JEUDI, le 19 du même mois. Montréal, 26 Août 1844. a-50.

AUX PROPRIETAIRES DE TERRES.

VOUS Mr. GANE prépare maintenant le dessin original pour la publication de son PLAN TOPOGRAPHIQUE et de ses VUES ISOMETRIQUES de MONTREAL, il sera prêt à recevoir des plans ou aucune autre information de tels propriétaires de terre, qui désirent avoir la distribution de leur propriété qui peut être subdivisée en lots ou dont ils peuvent se désirer d'une autre manière, démontrée correctement sur es gravures. 25 Juillet 1844. J.

L'Aurore des Canadas

MONTREAL.

SAMEDI, 24 AOÛT, 1844

LA SITUATION DE LA PROVINCE, L'EX-MINISTRE ET SES PARTISANS. No. 4.

Avant de revenir au sujet des remarques qui terminent l'article, qui portent le même titre que celui-ci, sous la date du 13 Août dans l'Aurore; on croit devoir, entre tant d'autres traits plus que singuliers des prétentions des partisans de l'Ex-ministère, signaler ce qui se trouve d'étrange à n'insister que sur le rappel de MM. Baldwin et Lafontaine. On se demande à quel titre et sous quels prétextes il peuvent, en prenant sur eux de faire ce choix, se permettre autant qu'il peut dépendre d'eux d'écarter tout le reste de l'Ex-Ministère, lorsqu'ils ont voté solennellement l'approbation de sa conduite en masse, par leur adresse du 2 Décembre. Que dire d'une contradiction si frappante? comment se l'expliquer? Qu'en devraient penser les partisans de l'Ex-Ministère, le reste des Conseillers résignataires qu'on juge à propos d'écarter, à moins de leur supposer quelque arrière-pensée qu'on ne doit pas se permettre de leur attribuer. Ces sont de ces problèmes qui présentent des difficultés qu'il ne serait pas possible d'éclaircir.

Pour ce qui se rapporte à la situation dans laquelle la résignation subite d'un nombre aussi considérable de ministres au siège de l'Empire; qui pourrait ne pas sentir ce qu'elle aurait de critique, puisque la comme ailleurs, elle entraînerait le danger presque inévitable d'un changement violent dans l'organisation, même celui d'un bouleversement de la société politique.

Si tel est le danger qu'entraîne une situation de cette nature pour un gouvernement métropolitain; qui pourrait ne pas voir qu'il n'est pas moins grand, qu'il l'est bien d'avantage pour ce qui, placés dans la dépendance, n'ont pas la liberté de choix de la forme ou des principes auxquels ils pourraient désirer de l'assujettir.

On ne prétend pas mettre au jour le plus léger soupçon sur les vices des membres ou des partisans de l'Ex-Ministère. Du reste, il suffit pour l'objet qu'on se propose en ce moment de l'observation qu'on peut se au siège de l'Empire, d'un côté, nous supposer des motifs différents de ceux dont nous pouvons suivre l'impulsion, de l'autre, qu'on puisse envisager comme probables même pour ainsi dire, comme obligés des résultats de notre conduite de la nature de ceux que nous venons d'indiquer.

Que pourrait devenir notre situation si comme la chose est possible et comme il l'a déjà fait, le gouvernement de la métropole y voyait lui-même des motifs de faire usage du pouvoir souverain qu'il possède par rapport aux difficultés qui s'élèvent entre les différentes branches d'un gouvernement subordonné, comme l'est celui de cette Province.

On n'a pas besoin sans doute de faire observer qu'il n'est pas de notre intérêt de provoquer quel qu'acte de cette juridiction transcendante. Nous connaissons déjà par une trop triste expérience qu'elles en peuvent être les conséquences. (1)

On ne croit pas le moins du monde nécessaire d'appuyer sur ces considérations. Nos concitoyens n'ont pas besoin de nos remarques pour en sentir toute l'importance.

Encore, si nous pouvions compter sur la certitude absolue que l'Ex-Ministère avait pour lui les principes de la justice légale et morale et les règles prescrites par le droit, comme l'usage du Parlement. Mais quand personne ne peut découvrir que les conseillers résignataires étaient dans l'erreur; on peut se demander de quel œil on pourrait regarder notre lutte pour les soutenir et forcer le gouvernement de s'avouer vaincu.

Le moindre de tous les dangers que l'on peut courir serait celui de faire infailliblement jaillir les plus violents préjugés contre le gouvernement responsable. Il n'est pas, ce semble, possible qu'on puisse se faire illusion sur l'imminence du péril, si l'on considère que la persistance dans des démarches comme celles des ci-devant ministres, aussi bien que celles du peuple, à s'en rendre solidaire ne rendraient pas cette espèce de gouvernement mais celui de toute autre espèce impossible (2).

Que serait-ce s'il était vrai de dire que des membres ou des partisans de l'ex-ministère eussent trouvé les moyens d'entraîner des projets pour les remplacer même en faisant choix d'hommes qui partageraient leurs idées politiques. Que serait-ce enfin s'ils avaient pu calculer sur l'impossibilité dans laquelle se trouverait le gouverneur d'en venir à ce qu'ils appellent la formation d'un ministère pour le forcer de les reprendre d'après ce qui s'était passé dans le conseil d'abord, puis dans la cham-

bre de nos communes; enfin dans toute la province, de notoriété publique.

Outre les considérations relatives à l'oubli, de la part des ministres, de l'obligation du secret comme à l'absence de permission de s'expliquer sur des sujets de délibérations du conseil, ce qu'ils ont fait, même à l'encontre d'une protestation solennelle. Que dire de l'espèce de sentence rendue par la chambre sur des faits qu'ils articulaient, qui n'étaient ni précisés, ni convenus, ni constatés qui n'étaient pas même susceptibles de preuves dans la circonstance; leurs démarches n'étaient pas seulement contraires aux règles comme à l'usage du parlement, puisqu'elles étaient pour ainsi dire le renversement du gouvernement responsable. Ils jouaient le rôle d'accusateurs du gouverneur, sur lequel la chambre n'avait pas juridiction, ne pouvant demander compte qu'aux ministres de leur conduite, tandis qu'il n'avait pas la d'organe; et que comme on l'a fait remarquer déjà, le seul qui lui restait des membres de l'ex-ministère avait la bouche fermée par son serment d'office. On n'ose indiquer l'espèce de tribunaux dans lesquels on pourrait trouver des exemples d'une semblable conduite.

Depuis la résignation, des rédacteurs ex-ministres, ou d'autres de journaux qui servent d'organes aux conseillers résignataires, n'ont cessé de dénigrer le gouverneur comme coupable de duplicité, de mauvaise foi, de mensonges comme ayant conspiré même avec Lord Falkland et Lord Stanley contre la province pour la priver du gouvernement responsable.

Sans parler de tant d'autres calomnies grossières, ils ont pu le traduire comme le partisan de l'orangisme; son secrétaire même comme membre de cette société dangereuse!!!

Qui pourrait dès lors se faire à l'idée de mettre en présence dans le Conseil où la plus parfaite confiance doit régner, le gouverneur et les ministres résignataires.

On doit demander d'ailleurs s'il est bien possible que les ci-devant ministres puissent consentir à rentrer dans le Conseil avec S. Chs. Metcalfe à la suite de pareilles démarches, et si leurs partisans comme eux-mêmes pourraient ne pas voir enfin quelle est l'étrange singularité du rôle qu'ils ont joué depuis la résignation, comme de celui qu'ils joueraient dans la chambre elle-même, en continuant de soutenir des prétentions comme celles que l'on vient de signaler. Lorsqu'on reproche aux Conseillers résignataires quelques unes des fautes qui se rapportent à l'oubli des devoirs qu'impose une obligation civile, morale, et religieuse, on ne s'est jamais permis de susciter contre eux le plus léger soupçon d'intentions perverses. Privés qu'ils étaient du flambeau de l'expérience pour les guider dans les sentiers toujours ténébreux d'une théorie nouvelle, on peut les regarder sous plusieurs rapports dignes d'indulgence qui pourrait prétendre en même temps qu'à ce titre, ils ont bien mérité de la patrie par ces démarches et qu'elle doit les soutenir?

Ni le juriste, ni le moraliste ne regarderaient comme criminel ou possible des peines décernées par les lois, celui qui ne se serait rendu coupable d'un délit que par erreur; mais qui devrait pouvoir se persuader que le délinquant fut devenu par là digne de l'amour et de la reconnaissance publique, qu'un peuple entier dut s'en rendre solidaire, et l'appuyer comme un trait d'héroïsme: enân comme on l'a prétendu que ce peuple dut lutter contre un gouverneur, les ministres, les chambres, le Parlement, le gouvernement de l'Empire pour le faire triompher? Des membres, comme des partisans de l'Ex-ministère, ont cité d'une manière triomphante des faits tirés de l'Histoire d'Angleterre d'après lesquels on peut voir que le monarque s'est vu parfois dans la nécessité d'appeler, dans le conseil des ministres, des personnes pour lesquelles il était bien loin d'avoir de l'affection même en dépit de ses répugnances personnelles; mais pour pouvoir tirer de ces faits des conséquences favorables aux conseillers résignataires, il serait nécessaire au moins que les ministres fussent trouvés, par rapport au monarque, dans des circonstances semblables à celle dans laquelle les premiers se sont trouvés par rapport à S. Chs. Metcalfe; tandis qu'on peut dire hautement que l'Histoire n'offre point d'exemple d'une semblable conduite de la part des ministres à l'égard d'un Roi d'Angleterre. On n'imaginera pas même là que la chose fut possible.

Invention extraordinaire.— Décidément nous sommes dans le siècle des prodiges et des phénomènes. L'année dernière c'était la machine aérienne d'Henson qui faisait l'objet de toutes les préoccupations publiques: aujourd'hui, c'est la découverte d'un Capitaine Warner, du hâvre de Brighton, qui vient de ressusciter le feu Grégois ou plutôt d'inventer quelque chose de plus mystérieux encore, puisque c'est un agent invisible, mais ayant le même effet que l'ancien feu Grégois, c'est-à-dire le pouvoir de destruction instantanée contre les vaisseaux. L'inventeur ne demande pas moins de £400,000 au gouvernement pour son secret. Ceci a fait le sujet d'un débat dans la chambre des communes, sur la motion de Lord Ingestrie Capt, de la

Marine, qu'il y eut une investigation de la chose, et que la correspondance entre le Capt. Warner et le gouvernement fut produite devant le parlement. Sir Robert Peel seconda la motion du Lord Ingestrie, mais parut partager l'opinion de tous les autres savans marins qui prirent part aux débats, parmi lesquels se trouvent Sir G. Cockburn, Sir H. Douglass et Sir C. Napier qui traitèrent l'invention-Warner de rêve creux, de humbug.

Il paraît que l'inventeur réclame le privilège d'une double découverte dont nous conservons les dénominations dans leur origine technique et textuelle, et qu'il appelle, l'une, the long range, et l'autre, invisible shell; prétendant au moyen de la première pouvoir détruire une flotte entière à sept milles de distance, après avoir fait subir l'épreuve au John O'Gaunt, à Brighton, qui en effet fut soumis à une destruction instantanée, à une distance de 900 pieds du Capt. Warner, qui avait proposé un officier de marine à l'expérience et dont celui-ci n'este tous les degrés de l'opération. Malgré ce succès frappant, les sceptiques et les incroyables ne sont pas rares; parmi la foule qui assistait au spectacle, il s'en trouve même un grand nombre qui n'ont pas foi à la puissance de l'invention-Warner et qui l'attribuent à des moyens à quelque sourde main chimique qui aura pu échapper à l'observation de la foule présente. Ce qui enhardit le St. Thomasisme de nouvelle sorte, qui justifie raisonnablement tous les doutes, c'est le souvenir de plusieurs tentatives passées du même genre dont le secret avait fait fureur tout d'abord, et dont les résultats n'ont pas justifié à la fin la moindre des merveilles qu'on en attendait. Durant la dernière guerre avec la France, plusieurs plans de destruction pareille furent proposés au gouvernement Britannique, et un de ces plans éprouvés sous les yeux de Pitt, et dont le secret avait coûté £20,000 à l'Angleterre, finit par ne rien valoir. L'histoire a cependant conservé la révélation du feu Grégois, comme dans toute l'Asie, et qui s'est perdu dans les âges, après avoir dévoré des flottes entières et servi les anciennes conquêtes des Egyptiens, chez qui ces phénomènes du jour, miracles de la physique et de la chimie, étaient à leur plus haut point, à leur apogée.

Il est malheureux qu'à cette époque avancée de la civilisation l'esprit humain ne songe qu'à se creuser des abîmes; il nous semble que ce sont les découvertes philanthropiques qui, devraient embraser toutes les âmes, enflammer tous les génies, au lieu de s'évertuer à raffiner ainsi sur les moyens de destruction de l'humanité, qui n'existent déjà que trop à la honte de la nature humaine. On s'épuise à trouver des plans de massacre, à systématiser le meurtre sur l'échelle la plus étendue, et l'on ne s'occupe pas à donner du pain au peuple qui souffre, à l'affranchir de ses misères et de son esclavage. Pourtant le champ est vaste en Angleterre et surtout en Irlande où le génie du philanthrope peut trouver à s'exercer au profit de ses semblables dont les infortunes et les persécutions les rendent chers à tous les hommes généreux. C'est là qu'il faudrait tourner les yeux de la science et de l'humanité au lieu de calculer froidement les chances de cet art destructeur qu'on appelle la guerre, et qui n'existerait pas sur terre si la justice y régnait.

Quoiqu'il en soit du projet-Warner, Sir Robert Peel a eu le soin de dire de la part du gouvernement qu'il n'était pas prêt de lui bailler la modeste somme demandée; et à sa place nous eussions fait la légère altération suivante, à la motion secondée par Sir Robert Peel: que les £400,000 demandés par le Capt. Warner lui fussent accordés pourvu qu'on plaçât l'ingénieur inventeur dans son tombeau avec son secret, aussitôt après l'octroi, avec la condition de rendre tous les affamés des Trois-Royaumes ses héritiers.

MGR. DE NANCY.—Les âmes que ce noble et ardent apôtre s'était enchaînées par les liens d'une sainte affection, se complaisaient presque dans la pensée que la funeste nouvelle de sa mort si inattendu n'était qu'une fausse alarme, qui se dissiperait avec le prochain arrivage d'outre-mer; malheureusement le coup qu'elles ont reçu leur sera doublement sensible quand nous leur dirons que parmi les nouvelles de l'Acadia celle de la mort de l'illustre Primat de Lorraine, Mgr. Forbin-Janson, Evêque de Nancy et de Toul, n'est que trop bien confirmée. Les catholiques du Bas Canada perdent en lui un ami puissant et dévoué sur la terre, mais sans doute qu'ils ont au ciel un protecteur de plus. Illustre par son origine, par sa dignité, par ses talens et par sa fortune, ce grand cœur chrétien-catholique s'était voué tout entier à la moisson de l'évangile. Les deux continents, toutes les parties du monde ont été témoins et le théâtre de son zèle et de sa carrière évangélique. Les échos du Jourdain et du St. Laurent ont répercuté sa parole sacrée que nous avons entendu retentir si souvent dans nos temples, alors que les flots d'un peuple religieux venaient se presser aux pieds de la sainte tribune où il faisait triompher si éloquentement les sublimes vérités de notre foi. Paix et béatitude à

ce saint cosmopolite pour qui l'Univers catholique n'était pas trop grand!

SUBTERFUGE.— La Minerve citant un de nos articles au sujet du nouveau ministère, seint d'en ignorer un autre plus récent sur le même sujet et fait la sourde oreille, pour le plaisir de laisser subsister de vagues conjectures auprès de ceux qui la lisent exclusivement, espérant toujours qu'il en résultera quelque peu plus de détriment à l'Exécutif, dans l'opinion de ceux-là. Il est vrai que le système de calomnies successives et toujours incessantes qui a été adopté et ardemment suivi par les organes de l'ex-ministère, n'a pas manqué de fausser considérablement l'opinion publique, jusqu'à ce jour, par rapport aux intentions et aux actes de Sir Charles Metcalfe et de tous ceux qui n'ont point voulu abandonner Son Excellence à la merci de ses ennemis; mais nous avons la confiance que le tems, faisant justice de tout cela, dissipera tous ces calculs et rachètera tous les déboires qu'on leur a causés; car l'avenir prouvera que Sir Charles Metcalfe n'a pas cessé d'être l'ami du gouvernement responsable et des canadiens.

CANAL BEAUHARNOIS.—La portion de ce canal sous la direction de M. McDonald, vient encore d'être le théâtre de nouveaux remuemens hostiles de la part des journaliers irlandais qui, mécontents encore de leur salaire de 3s. par jour, ont de nouveau concerté la résolution unanime, non seulement de ne plus travailler à moins de 3/6, mais au surplus, d'empêcher les canadiens qui s'offraient en plus grand nombre qu'eux pour le premier prix. A force de menaces et d'intimidation, ils ont réussi à priver ces derniers de leur emploi et à faire suspendre les travaux. Sans le caractère pacifique de nos compatriotes, nous eussions eu à relater encore de ces scènes épouvantables de pillage et de massacre dont la crainte continue à tenir cette partie du pays sans cesse sous un régime de terreur. Vraiment ce pauvre pays est à la merci de cette bande d'aventuriers qui menacent de se rendre maîtres de tous les droits de nos concitoyens. Où tout cela va-t-il donc aboutir?.....

ADMIRABLE.— La Minerve demande gravement "si l'on peut croire à une réaction quand, dit-elle, Mr. Baldwin tout ré- comment encore parcourait le District de Québec dans lequel on s'empressait de lui présenter des adresses, où on lui prodiguait POUR AINSI DIRE des marques de confiance et de respect!!" Vraiment Mr. Baldwin devra bénir son organe, la Minerve, car elle est à croquer quand elle veut lui donner de l'encens.

PAS MAL.— Le Chalam Gleaner dit que d'après toutes les fables et extravagances débitées par le Pilot et consorts, il ne serait pas de tout étonné de leur voir dire que Sir Charles Metcalfe et l'hon. Mr. Viger se sont donnés des coups de poing, ou que Son Excellence s'est suicidée!! Il n'est pas de mensonges, ajoute-t-il, si palpables et si ridicules soient-ils, que la presse prétendue libérale n'invente pour servir ses vices.

NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE.— Les hôpitaux et les marchés sont devenus dans ces derniers tems alternativement des Hôtels de Parlement; aujourd'hui la vieille prison qui servait à caserner des soldats tout de même que l'ancien Collège des Jésuites, à Québec, vient encore de changer de destination; on est en mesure d'y faire les changements requis pour la travestir en Cour de Justice. Passant des choses aux hommes, on trouve que Sir Charles Metcalfe est un orangiste, M. Viger un horrible tory; ce quo c'est de nous!

GRAND INCENDIE A BOSTON.— Un terrible incendie éclata à Boston le dimanche du 16 du courant, et ne détruisit pas moins de 55 édifices, parmi lesquels 25 maisons de particuliers. Le feu se déclara simultanément dans différents quartiers de la cité, ce qui donne à conjecturer que des incendiaires sont au fond du sinistro. C'est grâce à l'activité des secours si le ravage causé par l'élément destructeur n'a pas été encore plus considérable.

CONSTRUCTIONS.— Des soumissions sont proposées par M. Browne, architecte de cette ville, pour la construction de 62 maisons en brique sur la propriété de Mr. Molson, au faubourg Québec, d'aujourd'hui au premier de Septembre prochain. Si Montréal avait seulement dix citoyens de cette entreprise pour je ter de pareils blocs sur le chemin-Papineau, il ne faudrait pas beaucoup d'années pour donner à cette cité le double de son extension actuelle.

MORT D'UN CELEBRE EDEITEUR.— Le colonel Wm. Leece-Stone, depuis 25 ans éditeur en chef du Commercial Advertiser de New-York, est récemment décédé à Saratoga. C'est le même journaliste qui figura ces années passées dans la scandaleuse affaire de Maria Monk, et dont le clergé et la population catholique de ce pays ont moins à se louer que les partis

politiques de son pays, si nous en croyons les témoignages de quelques-uns de ses confrères des E.-U.

DAGUERROTYPE.— Nous sommes priés d'attirer l'attention du public à l'atelier de Mr. E. Burritt, Daguerrotypiste, Rue Notre Dame, à côté de chez Jean Bruneau, Etc. Cet artiste, dont les échantillons de mon- tre sont dans un cadre suspendu à la porte de son atelier, lui ont déjà attiré un patronage considérable de la part du public en général, ce qui suffit pour recommander l'exécution de ses œuvres. Nous croyons qu'il excelle surtout par le naturel de coloris qu'il donne à ses portraits dont il manque rarement les ébauches; ses coups d'essais sont presque toujours assez heureux pour qu'on s'y tienne. Nous invitons donc nos concitoyens à lui reconnaître leur encouragement.

TEMPS.— On dirait que la saison commence à faire sa transition de l'été à l'automne. Depuis quelques jours le tems se tient au frais et les grosses pluies froides nous arrivent à courts intervalles, comme au tems de l'équinoxe. La journée de jeudi était marquée par un atmosphère assombri; sur le soir, le vent du sud souffla très fort, le tems devint orageux et dura ainsi le reste de la nuit. Hier, la pluie battante a continué d'inonder nos rues et de laver le pavé.

Si les rédacteurs de la Minerve ont quelque idée de ce que c'est qu'un Gouvernement constitutionnel ou même de toute autre espèce, ils devraient sentir que c'est plus que blesser les convenances de l'attaquer sans cesse Mr. Viger, et de le faire parler comme il le font dans ce journal. En le supposant comme ils le prétendent l'auteur d'écrits comme quelques-uns de ceux de l'Aurore qu'ils désignent, ils devraient savoir que des productions de cette espèce ne seraient jamais celles du membre du conseil exécutif. La preuve de cette vérité se trouve dans les tirades longues comme si souvent répétées des rédacteurs sur ce qu'ils donnent comme projets les démarches ou la conduite du ministère actuel parce qu'elles attestent qu'ils ignorent absolument ce qui se dit, se passe, ou se fait dans le conseil. C'est de même la preuve que ceux qui le composent savent respecter l'obligation que leur impose leur serment d'office.

En faisant cette dernière remarque, comment ne pas se rappeler qu'une observation semblable a pu fournir aux rédacteurs des motifs d'avancer que M. Viger réitérait contre les ministres l'accusation de s'être parjurés, de les voler d'injustice, de les diffamer, de les voler au mépris public. Tels sont leurs moyens de défendre la cause des ministres!

COURSES DE MONTREAL.— Second jour, la bourse des propriétaires de £30 jointe aux entrées de £2-10s. chacune, fut reportée par le cheval "Emancipation", de Mr. Mitchell, contre "Gospolt", de Mr. Pageau.— Un mille répété, 1 m. 56s. premier mille et le dernier 1 m. 55s.

THE GARRISON PLATE. De £15, et les entrées de £3-10s. deux milles répétés, remportée par "Cornsheller", de Mr. Yates, contre "Fire-Fly", de Mr. d'Arcoy, du 8de. Rég. et "Sailor Boy" de Mr. Al'en, du 89e. Rég.

THE ST. PIERRE PLATE. De £20 et les entrées de £2-10s. a été remportée par "Isidora", de Mr. Henrickson, contre "File-Leader", de Mr. Fox, "Fruktion", de Mr. Mitchell et "Henry Marten" de Mr. Pageau.

Les chevaux suivants sont ceux entrés pour la course des barrières—£15. "Baby," 5 ans, à Mr. Cambell, A. D. C. "Quebec" à Mr. David, "Richelieu," à Mr. Duchesnay, "Maude," à Mr. Fox, "Buffer," à Mr. Lévis, Québec.

POUR L'AURORE. Mr. l'Editeur,

Le 12 août, a eu lieu l'examen de l'école du village St. Denis, présidé par Mr. le Grand-Vicaire Demers, et des autres commissaires d'éducation, et d'une foule de spectateurs venus de différents paroisses; dire que les jeunes élèves ont répondu à merveille serait en vain; c'est-à-dire trop long; il suffit de dire que cette école est tenue par Mr. P. Kemneur, déjà si avantageusement connu dans l'art d'enseigner la jeunesse avec avantage.

UN AMI DE L'EDUCATION. St. Antoine } 20 août 1844. }

CARACTERES A IMPRIMER. VENANT d'arriver et en vente, un assortiment de CARACTERES ECOSAIS A IMPRIMER, de Sinclair de qualité supérieure, consistant de:— Petit Pica, Long Primer, Bourgeois, Brevier, Nonpareil, Minion &c. Pour la qualité supérieure et la durée de C. RACTERES est insurpassable. ALLISON & Co. 219 Rue St. Paul et 25, 91, Pierre. Montréal 20 Juillet, 1844. j-25.

(1) Voir les Nos. de l'Aurore, sous les dates des 19 et 21 Décembre dernier.

(2) V. sous la date du 15 Août l'article de l'Aurore intitulé LE MINISTRE PEEL, &c.